

cessibles peuvent avoir des répercussions importantes sur le sort des forêts commerciales. Il est de pratique commune, mais erronée, d'évaluer les dommages causés par les insectes en mesurant les futaies mortes ou mourantes et d'ignorer la dépréciation entraînée par les ravages des insectes qui de fait ne détruisent pas le bois mais le rendent simplement impropre à une utilisation profitable. L'accroissement moindre qui résulte des attaques répétées des agents de défoliation est rarement, si jamais, pris en considération. Il en est de même de la perte de vitalité, des effets de l'épuisement de la forêt sur les influences de la forêt, de la détérioration du bois détruit par le feu et des billots laissés dans les bois. Pour avoir une idée exacte du rôle destructif joué par les insectes nuisibles aux forêts et aux produits forestiers, il faut tenir compte de l'augmentation des risques d'incendie dans les futaies détruites par les insectes, des dommages causés aux stocks emmagasinés et même aux articles ouvrés, ainsi que d'une foule d'autres facteurs.

Les pertes ainsi subies au Canada, par suite des déprédations des insectes, même si on ne peut les calculer exactement, sont sans doute épouvantables. Une invasion de la mouche à scie européenne du mélèze a détruit il y a quelques années presque toutes les futaies de mélèze commercial dans l'Est canadien. Depuis 1909, la tordeuse des bourgeons de l'épinette a fait perdre environ 250 millions de cordes d'épinette et de sapin baumier. Le rongeur de l'écorce de l'épinette de l'Est, l'arpen-teuse de la pruche, la mouche à scie du pin gris, la tordeuse à tête noire du bourgeon, le puceron lanigère du sapin baumier et plusieurs autres espèces ont tous fait apparition, à diverses époques, en nombre assez considérable pour ravager de vastes étendues. En certains cas les changements apportés à la texture de la forêt par les invasions des insectes ont été nettement préjudiciables à la valeur commerciale des futaies subséquentes, des essences plus utiles ayant été remplacées par de moins précieuses. Lorsque l'incendie suit ces invasions, il peut falloir des siècles pour en réparer le dommage. A tout événement, il ne faut pas moins de cinquante à cent ans pour remplacer une futaie marchande détruite.

IMPORTANCE DES PERTES RÉCENTES ET INSECTES QUI EN ONT ÉTÉ LES AUTEURS

La tordeuse des bourgeons de l'épinette.—Le premier rapport authentique d'une invasion de tordeuses des bourgeons de l'épinette au Canada date d'aussi loin que 1807 alors que des parties du Maine, du Nouveau-Brunswick et du Québec furent atteintes. Il n'existe qu'une documentation fragmentaire au sujet de cette invasion; on ignore l'ampleur des dommages. Soixante-dix ans plus tard une nouvelle invasion frappait la même région, causant de dures et vastes pertes. Elle a probablement duré environ quatre ou cinq ans. Ensuite, après un intervalle de 30 ans, la tordeuse des bourgeons fit de nouveau son apparition. C'était en 1909. Il est incompréhensible que si peu de gens se rendent compte de ce qui s'est passé dans la forêt canadienne depuis cette date. Les invasions se sont succédé sans interruption. Comme il a été noté plus haut, environ 250 millions de cordes d'épinette et de sapin baumier ont été la proie de la tordeuse des bourgeons de 1909 à 1946. Pareilles statistiques ne font que peu ou pas d'impression sur l'imagination. En d'autres termes, supposons que toutes les épinettes et les sapins baumiers détruits au Canada par la tordeuse des bourgeons au cours des derniers 37 ans soient sciés en billes de quatre pieds et que, comme on empile une corde de bois, on tente de corder ce bois en piles de 8 pieds de long sur 4 pieds de large et 4 pieds de haut, et que chaque lot soit contigu à l'autre. On aurait à la fin une pile de bois de 4 pieds de haut et de 60 pieds de large qui encerclerait complètement la terre à l'équateur.